

## Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés - Données 2019

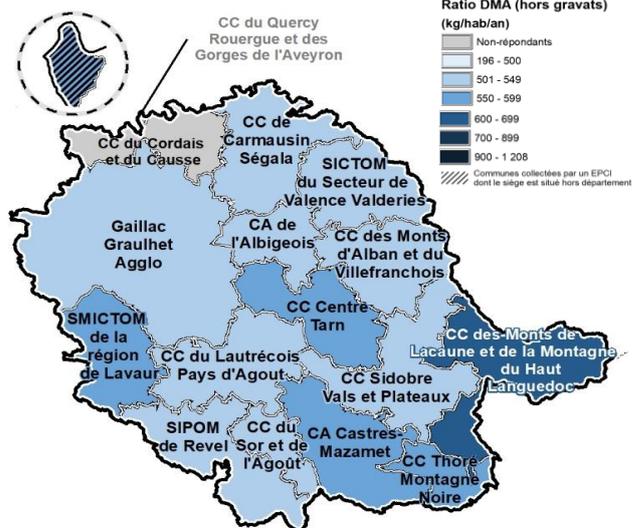
- 314 communes
- 387 812 habitants (population SINOE 2019<sup>1</sup>)
- 15 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 3 EPCI à compétence de traitement
- 35 déchèteries

**DMA (avec gravats)** 238 397 t 615 kg/hab

**DMA (hors gravats)** 210 353 t 542 kg/hab

Occitanie:

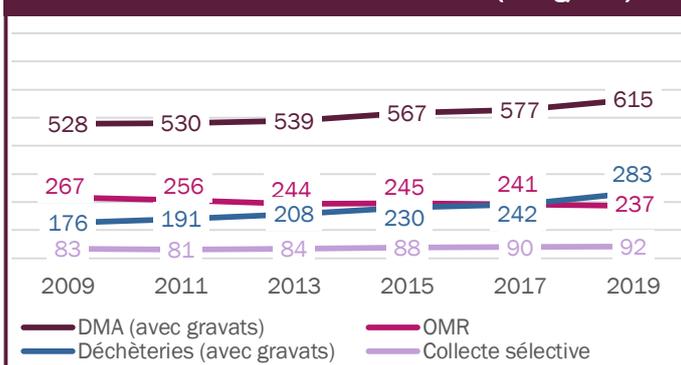
DMA (avec gravats) : 624 kg/hab  
DMA (hors gravats) : 556 kg/hab



2 communes de Haute-Garonne et 6 communes de l'Hérault sont collectées par des EPCI du Tarn, cela représente 3,7 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

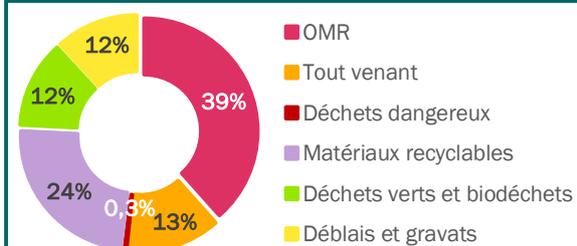
31 communes du Tarn sont collectées par des EPCI de Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne, cela représente 9,8 kt de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

### EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)<sup>2</sup>



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectée entre 2009 et 2019 a augmenté d'environ 40 kt à l'échelle du Tarn, ce qui représente une augmentation du ratio de DMA produits par habitant d'environ 16%. Le Tarn fait partie des 3 départements d'Occitanie qui ont vu leur ratio de DMA augmenter de plus de 10% au cours des 10 dernières années. Le ratio d'OMR a, néanmoins, diminué de 11,3% alors que la collecte sélective (emballages/papiers et verre) augmente de 10,4%. Une augmentation significative est observée au niveau des déchèteries, mais qui est surtout liée à une meilleure traçabilité des déchets. L'évolution des ratios de déchèteries est plus représentative à partir de 2013 : +36% entre 2013 et 2019, ce qui est un peu plus élevé que la moyenne régionale.

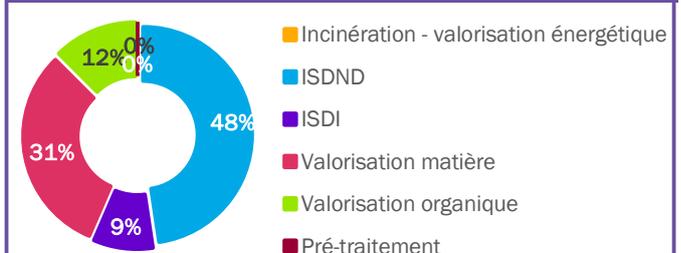
### REPARTITION DES DMA (par type de déchet)



« Tout venant » : les encombrants, mobiliers, DEEE, déchets en mélange des professionnels, corps gras et pneus

« Matériaux recyclables » : les papiers, cartons, plastiques et métaux (de collectes sélectives et déchèteries), le bois et les textiles

### DESTINATION DES DMA (par type de traitement)<sup>3</sup>



En termes de traitement, 43% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique. Les 57% de DMA restants sont envoyés directement vers de l'enfouissement, en ISDND ou ISDI. Aucun déchet du Tarn n'a été directement envoyé vers de l'incinération en 2019. Les OMR ne faisaient pas non plus l'objet d'un pré-traitement en 2019.

### REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 160 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 7 décembre 2021). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

<sup>1</sup> La population utilisée dans le calcul des ratios de 2019 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2021.

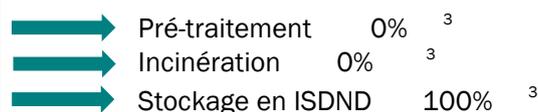
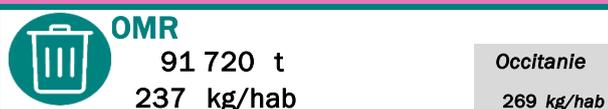
<sup>2</sup> Les ratios de 2009 à 2017 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2019 et avec la population municipale INSEE.

<sup>3</sup> Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

## Détail par type de déchets - Données 2019

### ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

127 414 t      329 kg/hab      Occitanie 355 kg/hab



### BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

Pas de collecte séparée sur le département      Occitanie 1 kg/hab

2 133 composteurs individuels distribués en 2019  
45 composteurs collectifs en pied d'immeuble / de quartier

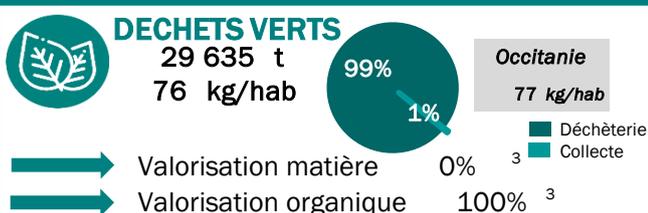


→ Valorisation matière <sup>3</sup>

### DECHETS OCCASIONNELS

110 983 t      286,2 kg/hab      Occitanie 268 kg/hab

Dont 109 690 t      283 kg/hab collectés en déchèterie

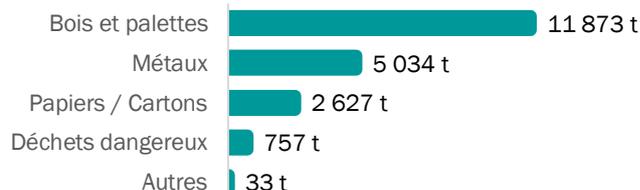


**Zones de réemploi**  
3 zones de réemploi en déchèteries

### ENCOMBRANTS - MOBILIER - DEEE



### AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries



« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

+ Pas de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries

- **Glossaire :**  
 AV : Apport volontaire  
 DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques  
 DMA : Déchets Ménagers et Assimilés  
 ECT : Extension des Consignes de Tri  
 EPIC : Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
 ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes  
 ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux  
 OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)  
 PAP : Porte-à-porte

Pour plus d'informations :  
 info@ordeco.org  
 05 61 39 12 75

L'ORDECO est financé par

